

HSBC France - SA au capital de 337 189 100 € - SIREN 775 670 284 RCS Paris
ORIAS : 07 005 894 - Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
Banque et Société de courtage en assurance immatriculée auprès de l'ORIAS
(Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - www.orias.fr).

idinvest
PARTNERS
le nouveau nom d'Idinvest Partners

3, boulevard des Italiens - 75113 Paris Cedex 02 - www.idinvest-partners.com

Document non contractuel - Août 2010 - Blossom Création 01 53 24 11 03 - www.blossom-creation.com - © photos : Photononstop



FCPI Objectif Innovation 3

Compte-rendu semestriel de gestion
au 30 juin 2010

Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 30 juin 2010 ont fait l'objet d'une attestation du Commissaire aux Comptes. Cette attestation est disponible sur simple demande à la société de gestion.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par Idinvest Partners sont strictement interdites.

Caractéristiques générales du fonds

Forme juridique	FCPI
Date de constitution	31 décembre 2009
Date de clôture comptable	31 décembre
Périodicité de valorisation	semestrielle
Société de gestion	Idinvest Partners
Dépositaire	RBC Dexia
Commissaire aux comptes	Groupe Aplitec
Code Isin part A	FR0010795229

Valeur liquidative de la part A
au 30 juin 2010 **2 267,23€**

HSBC Premier

HSBC

Votre banque, partout dans le monde

Revue de gestion au 30 juin 2010

Le FCPI Objectif Innovation 3 a été constitué le 31 décembre 2009, le total des souscriptions atteignant 6 155 710,8 euros.

La valeur de la **part A** est passée de 2 320 euros à l'origine du fonds à **2 267,23 euros** au 30 juin 2010, soit une baisse de 2,3 % depuis l'origine (*nets de frais*).

Les deux premiers exercices comptables du FCPI Objectif Innovation 3 sont consacrés à la constitution du portefeuille innovant qui doit, à l'issue de ces deux premiers exercices, représenter 60 % du portefeuille du fonds. Au 30 juin 2010, le FCPI Objectif Innovation 3 a réalisé **un premier investissement** dans la société innovante **Winamax** à hauteur de **0,5 million d'euros** (*en prix de revient*). L'équipe de gestion se montre très rigoureuse et active dans la recherche des opportunités d'investissement. Plusieurs dossiers sont actuellement en cours d'étude et pourront déboucher sur des investissements dans les prochains mois.

La part de l'actif non investie en sociétés innovantes est placée dans des OPCVM actions, obligations et monétaires, appelée "investissements diversifiés". Au 30 juin 2010, ces **investissements diversifiés** s'élèvent à **5,5 millions d'euros** (*en prix de revient*).

La variation de l'actif net est peu significative, les FCPI connaissent généralement une baisse de la valeur liquidative lors des deux premiers exercices avant de s'apprécier par la suite. En effet, les FCPI investissent dans des sociétés jeunes et innovantes. Leur potentiel de valorisation se réalise sur le long terme, dans la mesure où les plus-values se concrétisent par des cessions industrielles ou des introductions en bourse, ce qui n'est généralement possible que lorsque les entreprises ont atteint une certaine maturité.

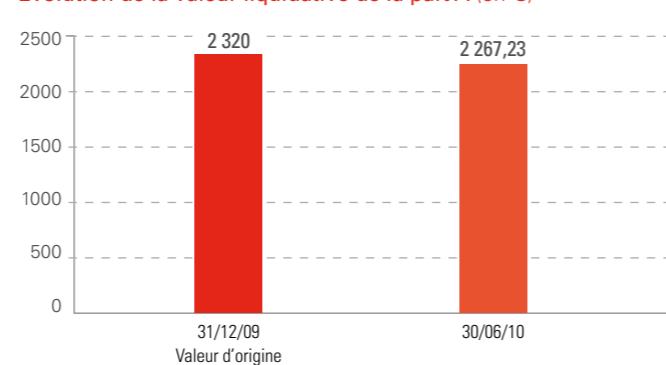
Valorisation du FCPI Objectif Innovation 3 au 30 juin 2010

Valeur Liquidative de la Part A	2 267,23 €
Actif net du fonds	6 000 676,25 €

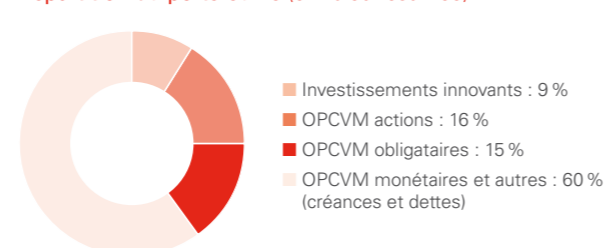
Évolution des performances

	Variation
Variation depuis 6 mois	-2,3 %
Variation depuis 1 an	n.a.
Variation depuis l'origine	-2,3 %

Évolution de la valeur liquidative de la part A (en €)



Répartition du portefeuille (en valeur estimée)



Investissements innovants

Au 30 juin 2010, le FCPI Objectif Innovation 3 a pris une participation dans la **société innovante Winamax** à hauteur de **500 K€**. Cette société gère un site de poker en ligne éponyme.

Du fait de son investissement récent, la société Winamax a été maintenue à son prix de revient au 30 juin 2010.

Au 30 juin 2010, le ratio d'investissement⁽¹⁾ en sociétés innovantes du FCPI Objectif innovation 3 s'élève à 8,97 %. Il devra atteindre 60 % avant le 31 décembre 2011.

Investissement réalisé au premier semestre 2010

Société	Date	Montant (€)	Activité
Winamax.com	mai-10	552 000	Site de poker en ligne
Total		552 000	

Investissements diversifiés

Les investissements diversifiés constituent les investissements qui ne sont pas soumis à l'obligation d'être réalisés dans des sociétés innovantes. La politique de gestion du FCPI Objectif Innovation 3 vise à constituer puis maintenir un portefeuille équilibré de placements diversifiés entre actions, obligations et monétaires, lesquels, à terme, représenteront moins de 40 % du portefeuille du fonds.

Au 30 juin 2010, les **investissements diversifiés** sont valorisés à hauteur de **5,4 millions d'euros** (*net de créances et dettes*). Ces investissements sont répartis entre des supports actions, obligataires et monétaires, sélectionnés lors des comités d'investissement périodiques parmi les OPCVM jugés les plus performants de leurs catégories.

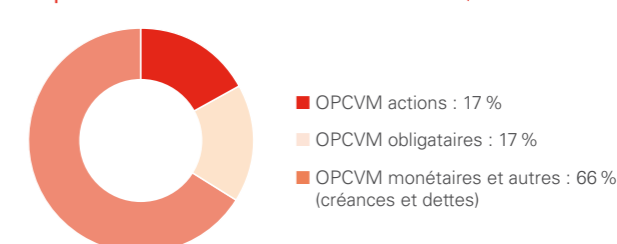
A ce jour, une part importante de l'actif du fonds est investie en produits monétaires et obligataires. Cette part va se réduire au fur et à mesure des investissements du fonds dans des sociétés innovantes.

De nouveaux ajustements dans l'allocation des placements diversifiés pourraient intervenir au cours des mois à venir afin d'adapter au mieux le portefeuille de placements diversifiés au comportement des marchés financiers.

La stratégie du FCPI Objectif Innovation 3 consiste à construire un portefeuille équilibré et diversifié en termes de risque, en optimisant la création de valeurs. Le portefeuille du FCPI Objectif Innovation 3 sera composé de participations dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications (NTIC) et dans ceux des Technologies Environnementales et de la Santé. Dans le secteur des NTIC, les investissements seront diversifiés entre les logiciels d'entreprises, les télécoms, l'internet, les services innovants et la microélectronique.

Durant son processus d'investissement, le FCPI Objectif Innovation 3 sera amené à réaliser des co-investissements avec d'autres véhicules gérés par Iinvest Partners. Une attention particulière sera portée au respect des règles de co-investissements figurant dans les règlements des fonds.

Répartition des investissements diversifiés (en valeur estimée)



Composition des investissements diversifiés

- **OPCVM actions**
 - Allianz Valeurs Durables
 - Best Business Models
 - HSBC Gif Euroland Equity
 - Tocqueville Dividende
- **OPCVM obligataires**
 - Allianz Euro High Yield
 - Allianz Investment Grade
 - Vanguard European Government Bond
 - Vanguard European Investment Grade Bond
- **OPCVM monétaires**
 - Allianz Euro Liquidity
 - HSBC Monétaire Etat
 - LBPAM Trésorerie

⁽¹⁾ Ce ratio est égal au prix de revient des sociétés innovantes éligibles du portefeuille divisé par le total des souscriptions du fonds (diminué des rachats des parts).

